

L'assistance aux formalités de modifications

Chef d'entreprise :
*développement, promotion,
modernisation*

**La CMA vous accompagne
dans toutes les
modifications juridiques
de votre entreprise**

► Contacts

**Service accueil formalités
des entreprises
CFE / RM**

• Toulouse
05 61 10 47 71
cfe@cm-toulouse.fr

• Saint-Gaudens
05 61 89 99 87
cdufour@cm-toulouse.fr



► Objectif

Accompagner et assister le chef d'entreprise dans toutes les modifications administratives obligatoires de son entreprise et délivrer les extraits modifiés d'inscription au répertoire des métiers.

► Bénéficiaires

Tous les chefs d'entreprise du secteur des métiers : entreprise individuelle ou société.

► Prestation

Pour toute modification obligatoire, tel que le changement de statut, d'adresse, d'activité, la CMA vous apporte :

- l'information sur les pièces à fournir,
- l'assistance lorsque le dossier est incomplet.

La CMA vous délivre :

- les récépissés avec les modifications effectuées.

La CMA transmet :

- la formalité aux organismes partenaires.

► Modalités

Au service accueil formalités des entreprises :

- Toulouse sans rendez-vous,
- Saint-Gaudens sur rendez-vous.

Par courrier ou par Internet.

► Partenaires

INSEE, URSSAF, RSI, Services fiscaux, Chambre de commerce et d'industrie, Greffe du tribunal de commerce.

► Références

4 469 formalités réalisées en 2009.

► Tarif de la prestation

Tarif suivant la réglementation en vigueur (loi de finances).